

Conception : ESCP Europe

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE ET GÉOPOLITIQUE DU MONDE CONTEMPORAIN

OPTION : SCIENTIFIQUE

Jeudi 30 avril 2015, de 8 h. à 12 h.

Les espaces maritimes, objet de tensions et de conflits entre les Etats.

CARTE : En utilisant vos connaissances et si nécessaire les documents ci-joints, construisez une carte appuyant et illustrant vos propos. La légende ne devra pas faire plus d'une page. Il est rappelé que **la carte est obligatoire**. Elle doit également comporter un titre.

N.B. :

Tout verbiage doit être évité et il est expressément recommandé de ne pas dépasser huit pages.
Il sera tenu compte des qualités de plan et d'exposition, ainsi que de la correction de la langue.
Il est rappelé que la carte réponse est à remplir (en collant l'étiquette code barre supplémentaire).
Les documents d'accompagnement ci-joints sont essentiellement là pour aider le candidat dans sa réflexion sur le sujet posé et sa représentation cartographique.

Il n'est fait usage d'aucun document ; l'utilisation de toute calculatrice et de tout matériel électronique est interdite.

Si au cours de l'épreuve, un candidat repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il la signalera sur sa copie et poursuivra sa composition en expliquant les raisons des initiatives qu'il sera amené à prendre.

Sommaire

-Document 1 : Repères chronologiques

(Source : compilations diverses)

-Document 2 : Extrait du discours prononcé par le Général Charles de Gaulle à Brest en 1969

(Source : Sénat, *Rapport d'information du groupe de travail sur la maritimisation*, n° 674, 2012, p. 198)

-Document 3 : Les principales marines de guerre mondiales

(Source : *Conflits*, N° 4, janvier-février-mars 2015, p. 49)

-Document 4 : Expansion juridictionnelle à travers l'exemple des ZEE

(Source : Deboudt P., Meur-Ferec C., et Morel V. (dir.). *Géographie des mers et des océans*, Paris, 2014, p. 273.)

Document 5 : La territorialisation de l'océan Glacial Arctique en 2014

(Source : Revue *CARTO*, n° 26, nov.-déc. 2014, p. 19)

-Document 1 : Repères chronologiques

- 1947 : publication de la première carte chinoise faisant officiellement état de revendications territoriales (sous forme de pointillés) en mer de Chine méridionale,
- 1958 : première Conférence abordant le droit de la mer à Genève,
- 1971 (11 février) : signature du Traité de dénucléarisation des fonds marins,
- 1974 : occupation des îles Paracels par la Chine,
- 1982 (mai-juin) : guerre des Malouines,
- 1982 : signature le 10 décembre de la Convention de Montego Bay sur le Droit de la mer,
- 1984-1987 : « guerre des tankers » dans le détroit d'Ormuz,
- 1985 : élaboration de la doctrine navale chinoise dite de « Défense active des mers proches » par l'amiral Liu Huaqing,
- 1994 : entrée en vigueur le 16 novembre de la Convention de Montego Bay,
- 1995 : crise du détroit de Taiwan, entre la Chine et les Etats-Unis,
- 1996 (25 mars) : adhésion de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis au Traité de dénucléarisation du Pacifique sud,
- 2005 : publication par le Département d'Etat américain d'un rapport intitulé *Energy Futures in Asia* faisant référence pour la première fois à la stratégie dite du « Collier de perles »,
- 2007 (été) : pour la première fois, le « Passage du nord-ouest » a été libre des glaces dans l'océan Glacial Arctique,
- 2007 (2 août) : un bathyscaphe russe plante un drapeau en titane au pôle Nord par 4 200 m de fond,
- 2009 (13 mai) : date ultime de dépôt des demandes d'extension des ZEE auprès de la Commission des limites du plateau continental à l'ONU,
- 2010 : signature d'un Accord de partage des espaces maritimes entre la Russie et la Norvège,
- 2012 : entrée en service le 24 septembre du *Liaoning*, le premier porte-avions chinois (ex-« Varyag » racheté à la Russie en 2000),
- 2013 (10 avril) : signature d'un accord historique entre le Japon et Taiwan concernant les droits de pêche autour des îles Senkaku,
- 2015 (2 mars) : la Côte d'Ivoire réclame devant le Tribunal international du droit de la mer la suspension par le Ghana « de toutes opérations d'exploration et d'exploitation pétrolières » dans une zone *offshore* que les deux pays se disputent.

(Sources : compilations diverses)

-Document 2 : Extrait du discours prononcé par le Général Charles de Gaulle à Brest en 1969

« *L'activité des hommes se tournera de plus en plus vers la recherche de l'exploitation de la mer. Et, naturellement, les ambitions des États chercheront à la dominer pour en contrôler les ressources...* ».

(Source : Sénat, *Rapport d'information du groupe de travail sur la maritimisation*, n° 674, 2012 p. 198)

-Document 3 : Les principales marines de guerre mondiales

	États-Unis	Russie	Chine	Japon	Royaume-Uni	France	Inde
Tonnage (x 1000 t)	3 000	1 000	900	380	370	304	255
Nombre	280	300	400	110	90	100	100
Porte-aéronefs ⁽¹⁾	33	1	3	5	4	4	3
Pétroliers (plus de 10 000 t)	14	6	3	2	4	3 ⁽²⁾	-
SNA	52	15	5	-	7	6	1

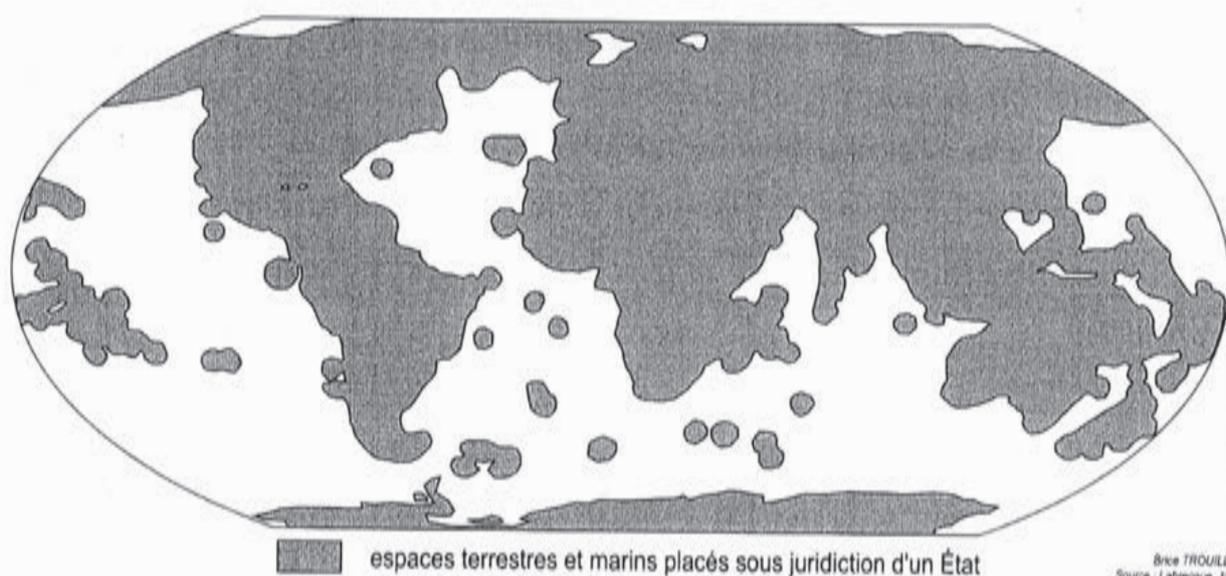
N'ont été pris en compte que les unités effectivement en service, hors constructions en cours.

1. Total des porte-avions de type CATOBAR ou STOBAR/STOVL et des porte-hélicoptères d'assaut et navires amphibies.
2. En tenant compte du désarmement de la *Meuse* annoncé pour 2015.

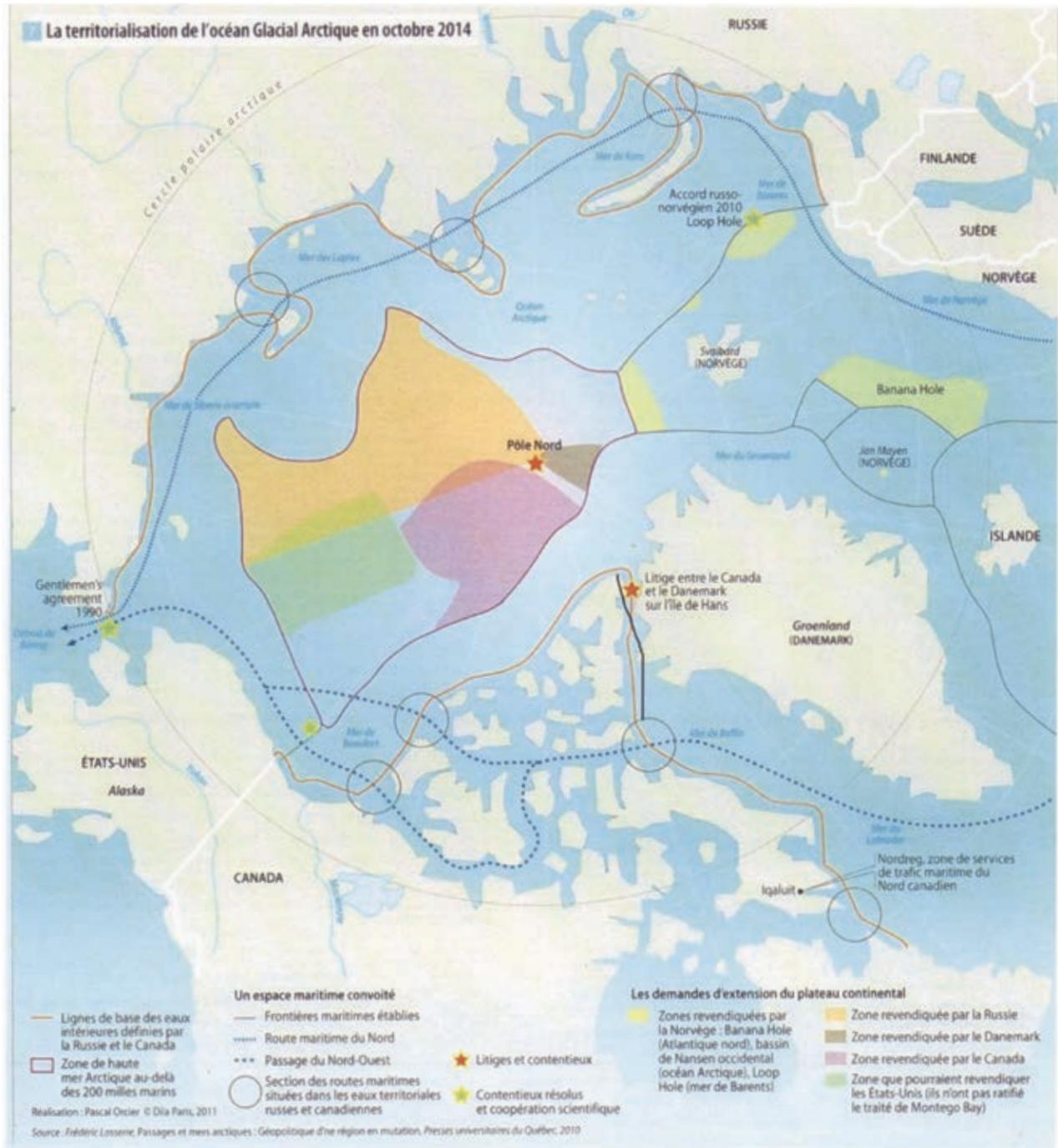
(Source : *Conflits*, N° 4, janvier-février-mars 2015, p. 49)

-Document 4 : Expansion juridictionnelle à travers l'exemple des ZEE

(Source : Deboudt P., Meur-Ferec C., et Morel V. (dir.). *Géographie des mers et des océans*, Paris, 2014, p. 273.)



Document 5 : La territorialisation de l'océan Glacial Arctique en 2014



(Source : Revue *CARTO*, n° 26, nov.-déc. 2014, p. 19)

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

Code sujet : 266

CARTE RÉPONSE À RENDRE AVEC LA COPIE

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

TITRE (obligatoire)

*Coller ci-dessous l'étiquette code barre
correspondant à l'épreuve*



Légende :